

UFR ALLSH - DÉPARTEMENT ARTS

SECTEUR THÉÂTRE



MASTER ARTS  
PARCOURS ARTS ET SCÈNES D'AUJOURD'HUI  
Année 2023-2024

# Renseignements pratiques

## Adresse postale de l'Université :

UFR ALLSH  
Département des Arts  
29, Avenue Robert Schuman  
13621 Aix-en-Provence cedex 1  
Téléphone standard : 04 13 55 35 35

**Secrétariat du département ARTS : Bureau D201**

[catherine.bernard-berenger@univ-amu.fr](mailto:catherine.bernard-berenger@univ-amu.fr)

tél : 04 13 94 97 39

04 13 94 97 40 (Alexandre Falini)

## SCOLARITÉ : Inscriptions administratives et pédagogiques et pour tous renseignements administratifs

**Scolarité** : service ouvert tous les jours de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30, sauf le vendredi après midi

**Bureau 6 Lettres et arts** : 04 13 55 30 58 | [allsh-scol-la-etudiants@univ-amu.fr](mailto:allsh-scol-la-etudiants@univ-amu.fr)

### Inscriptions administratives.

Les étudiants doivent **impérativement** faire leur inscription administrative via le web.

**Puis prise de rendez-vous sur internet** : <https://eris.univ-amu.fr>

Se connecter régulièrement en cas de créneaux indisponibles.

Les pièces à apporter le jour de l'inscription seront listées dans l'application.

### **ATTENTION : AVANT DE PRENDRE RENDEZ-VOUS :**

- Les étudiants doivent avoir acquitté la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS.
- Les étudiants demandant une dérogation pour année supplémentaire en licence ou master doivent apporter le document signé par le DIRECTEUR DES ETUDES (DETU) lors de l'inscription.

# Coordonnées des enseignants

Les enseignants donnent RDV au **Bureau n° D 421, Campus Schuman à Aix-en-Provence, ou au sein du bâtiment Turbulence, Centre Saint-Charles, Marseille**

Nom et Fonction des enseignants titulaires
M. Yannick BUTEL Professeur des universités <a href="mailto:yannick.butel@univ-amu.fr">yannick.butel@univ-amu.fr</a>
M. Mathieu CIPRIANI PRAG – docteur en études théâtrales <a href="mailto:mathieu.cipriani@univ-amu.fr">mathieu.cipriani@univ-amu.fr</a>
M. Louis DIEUZAYDE Maître de conférences <i>Responsable du DEUST 2</i> <i>Responsable de la section théâtre</i> <a href="mailto:louis.dieuzayde@univ-amu.fr">louis.dieuzayde@univ-amu.fr</a>
Mme Anyssa KAPELUSZ Maîtresse de conférences <i>Responsable du parcours Arts et scènes d'aujourd'hui – Master ARTS</i> <a href="mailto:anyssa.kapelusz@univ-amu.fr">anyssa.kapelusz@univ-amu.fr</a>
Mme Magalie LOCHON Maîtresse de conférences associée - scénographe <a href="mailto:anne-magalie.lochon@univ-amu.fr">anne-magalie.lochon@univ-amu.fr</a>
M. Arnaud MAÏSETTI Maître de conférences <i>Responsable de la Licence 3 parcours « Arts de la scènes »</i> <a href="mailto:arnaud.maisetti@univ-amu.fr">arnaud.maisetti@univ-amu.fr</a>

# Contenu de formation du secteur théâtre

Les Études Théâtrales à AMU proposent un cursus complet délivrant les diplômes suivants :

- **DEUST FORMATION DE BASE AUX MÉTIERS DU THÉÂTRE** d'une durée de deux ans, le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (D.E.U.S.T.) est un diplôme à vocation professionnelle, équivalent à une Licence 1 et 2. Le nombre de places réduit permet un encadrement soutenu et un travail en petits groupes. L'enseignement professionnel constitue un quart de la totalité des cours et un stage en entreprise permet aux étudiants de se confronter rapidement à la vie active.

- **LICENCE ARTS DU SPECTACLE** : parcours **ARTS DE LA SCÈNE**

- **MASTER ARTS** : parcours **ARTS ET SCÈNES D'AUJOURD'HUI**

## Structure administrative

Les Cursus Théâtre dépendent du **Département Arts** qui est une composante de l'**UFR ALLSH** (Arts, Lettres, Langues, Sciences-Humaines).

- Doyen de l'UFR ALLSH : M. Lionel Dany
- Directrice du Département Arts : M. Etienne Kippelen
- Responsable du secteur théâtre : M. Louis Dieuzayde

## Lieux des enseignements :

Les enseignements de master sont principalement dispensés au sein du bâtiment Turbulence, Campus Saint Charles, à Marseille. Ponctuellement, les étudiants bénéficieront d'enseignements pratiques dispensés à l'ERACM, à la FAI-AR Formation Supérieure d'Arts en Espace Public, à Marseille, ou en espace public ; à Aix-en-Provence, au Théâtre Antoine Vitez ou au 3 bis f Centre d'arts contemporains. Enfin, quelques cours théoriques auront lieu dans d'autres bâtiments du Campus Saint-Charles à Marseille.

## Bibliothèques

Les étudiants disposent de la Bibliothèque Universitaire des Fenouillères (67 avenue Gaston Berger, à Aix-en-Provence) et de la Bibliothèque Universitaire Saint Charles (1, Place Victor Hugo 13003 Marseille).

## Vie associative

La section théâtre est reliée de façon organique à une association de développement artistique en matière de Spectacle Vivant, l'**ASSOCIATION PRÉSENCES**, assurant une programmation régulière dans le théâtre Antoine VITEZ, qui sert de théâtre d'application à l'ensemble des formations du secteur Théâtre.

Téléphone : 04 13 55 35 76 | Site Web : <https://theatre-vitez.com/>

# Master Arts

## Présentation du cursus

Responsable du master Arts : Mme Anna Guillo, professeure des universités en Arts Plastiques

### Objectifs

Unique formation polyvalente en PACA et dans le sud-est de la France, le Master Arts offre un ensemble de compétences à même de réaliser l'objectif d'une insertion professionnelle ou d'une orientation vers la recherche, aux étudiants sortis de Licence, ainsi qu'aux professionnels qui souhaitent bénéficier d'une formation complémentaire (formation continue).

Par l'acquisition progressive de techniques, de pratiques et de savoirs théoriques, le Master Arts donne la possibilité de développer un projet personnel, dans un cadre ouvert sur le monde socio-professionnel et une grâce à une politique de stage au cours du cursus (stages de pratiques, d'insertion et d'observation).

Diverses conventions avec les Formations Supérieures en Arts du Ministère de la culture et de la communication ; et relations avec des universités ou des structures culturelles et artistiques à l'international, favorisent la mobilité entrante et sortante des étudiants qui suivent les cursus de la Mention de Master Arts.

### Structure et organisation

La mention de master Arts se structure en 4 parcours, décomposée en axes selon les parcours.

**1. Parcours Arts et scène d'aujourd'hui**

- Axe Théorie et pratique des arts de la scène
- Axe Scènes numériques et acteur augmenté (se reporter aux conditions de recrutement de l'Ecole Régionale d'Acteurs de Cannes-Marseille <https://eracm.fr>)
- Axe Écriture scénique en espace public (se reporter aux conditions de recrutement de la FAI-AR Formation Supérieure d'Art en Espace public <https://www.faiar.org>)

**2. Parcours Médiation culturelle des arts**

- Axe Médiation culturelle des arts (en présence)
- Axe Médiation culturelle des arts (programme franco-allemand, diplôme binational Hildesheim-Aix-Marseille université)
- Axe Médiation culturelle des arts (formation à distance)

**3. Parcours Arts plastiques**

**4. Parcours création numérique**

### Public visé

*Cf. Conditions d'admission*

Étudiants de licence, formation initiale et formation continue (VAE et VAP).

# Conditions d'admission

L'entrée en Master 1 (après la licence ou équivalent BAC +3) se fait sur dossier et sur audition. L'intérêt porté aux arts est déterminant dans la décision que prend le jury, suite à l'examen du dossier et, dans les parcours qui le pratiquent, suite à l'audition avec le candidat.

## Organisation de la formation

L'organisation de la formation de la Mention de Master Arts répond aux préconisations de la nomenclature du LMD. L'architecture des diplômes abrités au sein de chaque parcours répond aux finalités de professionnalisation et de recherche, dans le but de l'insertion professionnelle des étudiants, au travers de séquences d'apprentissage partagées, de stages courts et longues durées, et de suivi individuel pour l'accompagnement de projets.

Un socle commun à l'ensemble de la Mention de Master Arts regroupe deux unités d'enseignement (UE) au niveau du M1, semestre 1, obligatoire pour l'ensemble des étudiants de la mention.

- Un séminaire transversal thématique et partagé par l'ensemble des Parcours.
- Un séminaire Arts et Espaces construit sur la mutualisation d'approches épistémologiques liées aux Parcours.

Eu égard à la progression pédagogique et aux enjeux didactiques, l'offre de formation met en place en plus des séminaires et des ateliers spécifiques à chaque parcours :

- un enseignement en langue (anglais, allemand et au choix en fonction des projets étudiants) ou un enseignement disciplinaire en langue anglaise
- des séminaires de méthodologie de la recherche
- des séminaires d'accompagnement des projets de création
- un suivi individuel de mémoire et/ou projet conduisant à soutenance
- la mise en place de stages (en mobilité si demandée)
- des séquences avec le monde professionnel (intervenants dans la formation, tuteur de stage...)

### A noter

- Différents contenus d'enseignements (UE), en plus du socle commun, sont mutualisés entre parcours durant le cursus M1 et M2, voire entre parcours d'autres mentions.
- La convention-cadre de partenariat établie entre le parcours 1 *Arts et scènes d'aujourd'hui* d'AMU et les partenaires que sont la formation supérieure FAI-AR Formation Supérieure d'Art en Espace public et l'Ecole Régionale d'Acteurs de Cannes-Marseille est un dispositif de formation unique en France et en Europe qui repose sur la mutualisation d'infrastructures, de compétences et de moyens humains.
- Le parcours 2 *Médiation culturelle des arts* propose un master binational (double-diplôme) entre l'université d'Hildesheim et Aix-Marseille université, soutenu par l'université franco-allemande. Ce diplôme induit une mobilité étudiante d'une année dans le pays partenaire, avec séquences de regroupement franco-allemand annuelles.
- Le parcours 3 *Arts plastiques* propose un double diplôme de Master entre l'Académie royale des Beaux-arts-Ecole Supérieure d'Art de Bruxelles (ARBA-ESA) et Aix-Marseille université, sous réserve de la validation d'un semestre dans le pays partenaire.

# Régimes d'inscription

Cette formation est accessible en

- Formation initiale (FI)
- Formation continue (FC)

## Connaissances à acquérir

La Mention de Master Arts a pour finalité l'acquisition progressive de techniques, de pratiques et de savoirs théoriques. Le Master Arts relève de la pluridisciplinarité par la nature de l'offre de formation et de la transversalité eu égard aux contenus épistémologiques développés. Il offre aux étudiants la possibilité de développer un projet personnel, dans un cadre ouvert sur le monde de l'art, le monde socio-professionnel (intervenants professionnels et programmes prenant en compte les mutations des métiers) et une politique de stage au cours du cursus (stages de pratiques, d'insertion et d'observation).

La mention de Master Arts permet une orientation vers la recherche (séminaires adossés au Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts), la création expérimentale, la construction d'objets, de dispositifs scéniques, d'opérations de médiation des arts, l'aménagement d'espaces publics ou privés, la gestion et l'administration de ressources.

Au terme d'une formation dévolue à l'acquisition d'une pratique artistique professionnelle, d'une réflexion théorique sur l'art, d'une connaissance des formes esthétiques dans leurs dimensions historiques et contemporaines, d'une représentation des enjeux de l'art auprès des publics, d'une connaissance des milieux institutionnels de la culture... Les étudiants diplômés du Master Arts peuvent prétendre à une poursuite d'études en 3ème cycle et/ou à une insertion professionnelle auprès d'organismes publics, associatifs ou privés.

Les connaissances et les compétences acquises permettent aux étudiants de répondre à une offre de métiers qui va de la création et de la réalisation de projets personnels, à la gestion, la direction et l'organisation de projets liés essentiellement aux secteurs artistiques.

Diverses conventions (cadre, applications, accords internationaux) avec les Formations Supérieures en Arts du Ministère de la culture et de la communication ; et relations avec des universités ou des structures culturelles et artistiques à l'international en coordination avec la politique internationale de valorisation scientifique établie par AMU, favorisent la mobilité entrante et sortante des étudiants qui suivent les cursus de la Mention de Master Arts.

Le Master Arts repose sur la connaissance des milieux professionnels et l'acquisition :

Des théories des arts de la scène contemporaine

Des pratiques des arts de la scène : conception et direction de projets artistiques, création en espace public, techniques et technologies innovantes...

Des théories sur la médiation et les enjeux esthétiques, les politiques culturelles, les cadrages politiques territoriaux ...

Des pratiques de médiation in situ (musées, théâtres...), de gestion des publics, de conception et mise en œuvre de projets culturels, d'élaboration de politique stratégique en matière de publics...

Développement d'une production artistique dans un ou plusieurs domaines.

D'une approche discursive critique et théorique sur les œuvres du champ de l'Art contemporain et les pratiques numériques dans les arts.

De la connaissance des œuvres et des phénomènes artistiques.

De savoir-faire techniques : outils de création de l'image numérique (photo, bases de graphisme, modélisation 3D, vidéo numérique, animation, bases de montage, post-production...), outils de l'image interactive et temps-réel (3D temps réel, installation interactive, capteurs...).

## Compétences visées

La mention a pour objectif l'accompagnement et l'autonomie des étudiants dans l'aboutissement d'un projet de recherche et/ou professionnel.

- Conceptualiser, rédiger et concevoir un projet
- Elaborer et développer un projet de création
- Maîtriser un paradigme contemporain, historique, patrimonial et conceptuel
- Utiliser les techniques et les technologies.
- Concevoir et mettre en œuvre des actions culturelles (créations, médiations des arts)
- S'orienter dans le monde professionnel
- Diriger un projet
- S'inscrire dans une dynamique nationale et internationale
- Développer une mobilité internationale

Compétences transversales :

L'utilisation de l'internet et de l'informatique est récurrente au cursus de la Mention Arts, dans la recherche et/ou dans l'aboutissement des projets professionnels et de créations (recours aux logiciels d'images, maîtrise de table de montage numérique...).

## Stages et projets encadrés

Tous les parcours proposent des temps de confrontation des acquis théoriques à la pratique en milieu professionnel sous la forme de stage (national ou international) d'une période allant de 4 semaines à 3 mois minimum. L'accompagnement (projet tutoré et suivi de stage) est assuré par l'équipe pédagogique.

## Débouchés professionnels

Communication visuelle, graphisme, artiste, responsable et concepteur de projet, édition, métiers de la modélisation 3D, assistant numérique, metteurs en scène, dramaturges, chargé de mission, médiateur culturel, coordinateur de projet culturel, chargé de développement des publics, responsable de la médiation établissement public ou privé, responsable de l'action culturelle, métiers de la culture (création, critique, journalisme, relation publique...), Enseignement, CAPES et Agrégation, fonction territoriale, enseignants-chercheurs...

## Poursuite d'études

- Doctorat Lettres et Arts
- Doctorat Recherche-Création
- Ecoles Nationales Supérieures
- Autres masters
- Cursus intégré à l'université Franco-allemande (UFA) : double diplôme Médiation Culturelle de l'art / *Kulturwissenschaft*



## Partenariats

Ouvert à la formation initiale et continue, la formation est en lien avec le monde socio-économique et le milieu professionnel, régional, national et international.

Les intervenants professionnels (40 à 60%) participent à la formation (stage, projet tutoré, conseil de perfectionnement, recrutement, enseignement professionnalisant, etc.). Les mutualisations d'infrastructures constituent une valeur ajoutée complémentaire.

Le Master Arts est essentiellement adossé au Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts (LESA- EA 3274) tout en promouvant une politique de recherche inter-laboratoires. La mise en place d'accords internationaux favorise la mutualisation de programmes de recherche internationaux.

## Aide à l'orientation

Le recrutement sur dossier et l'entretien éventuel avec le candidat à l'entrée du master 1 peuvent être considérés comme une séquence d'orientation, assurée par les membres de l'équipe pédagogique, qui permet de mesurer les motivations et les capacités du candidat à suivre la formation.

## Aide à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle

Entretien individuel avec les responsables de la formation et l'équipe pédagogique.

## Etudes à l'étranger

Adossés à la formation et au LESA EA 3274, des accords internationaux sont en place avec : le Pavillon Bosio de Monaco, les universités de Québec, Dallas, Valence, Naples, Alexandrie, Sao Paulo (USP), Rio de Janeiro/ UNIRIO, Porto Alegre (UFRGS), Florianópolis, Brasília et l'Université Libanaise.

La mobilité étudiante intervient tout au long de la formation en Arts. Elle est soumise à un contrat d'étude (learning agreement) construit sur le dialogue entre l'étudiant et le référent à l'international pour chaque parcours, en concertation avec le service des relations internationales d'Aix-Marseille université.

Au sein de la mention de Master Arts, en sus du descriptif ci-dessus, le parcours *Médiation culturelle des arts* propose, sous condition (niveau de langue notamment), un master binational franco-allemand au sein de l'Université Franco-Allemande en partenariat avec l'Universität Hildesheim (<https://www.dfh-ufa.org/fr/accueil/>). L'étudiant inscrit dans ce programme est soutenu financièrement par l'UFA.

Le parcours *Arts plastiques* propose un double diplôme de Master entre l'Académie royale des Beaux-arts – Ecole supérieure d'Art de Bruxelles (ARBA-ESA) et Aix-Marseille université.

Mobilité étudiante et stage étudiant à l'étranger peuvent être soutenus financièrement sous condition.

# Parcours arts et scènes d'aujourd'hui

Responsable : Mme Anyssa KAPELUSZ, maîtresse de conférences en études théâtrales

## Objectifs

La démarche pédagogique du Parcours Arts et scènes d'aujourd'hui intègre les enjeux de recherche et de professionnalisation liés aux arts de la scène. La formation s'adresse à des étudiants et/ou des professionnels (convention de partenariat avec l'ERACM et la FAI-AR) qui souhaitent acquérir et/ou consolider des compétences croisées en matière de théories et de pratiques, articulées à la construction d'un projet professionnel ou de recherche.

D'un point de vue didactique, le Parcours Arts et scènes d'aujourd'hui repose principalement sur une pédagogie de projet. Il s'organise, du M1 au M2, en séquences qui alternent séquences en groupe (cours théoriques, ateliers de pratiques, apprentissages techniques, méthodologie de la recherche, séminaires...) et suivis individuels (projet tutoré, conception et réalisation de projet, accompagnement de la création...). Au M1 comme au M2, la mise en place d'assistantats et de stages (M1, 4 semaines et M2, longue durée), en collaboration avec des professionnels, au sein de structures culturelles et artistiques, finalise la formation et l'insertion professionnelle des étudiants.

## Formation et recherche

La Mention de Master Arts a pour objectif l'acquisition progressive de techniques, d'outils méthodologiques, de pratiques et de savoirs théoriques. Le Master Arts relève de la pluridisciplinarité par la nature de l'offre de formation et de la transversalité eu égard aux contenus épistémologiques développés. Construit sur un principe de pédagogie de projet, il offre aux étudiants la possibilité de développer un projet personnel pratique ou de recherche académique, dans un cadre ouvert sur : le monde socio-professionnel (intervenants professionnels et programmes prenant en compte les mutations des métiers) et une politique de stage au cours du cursus (stages de pratiques, d'insertion et d'observation). Il permet une orientation vers la recherche (séminaires adossés au Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts).

## Compétences visées

La maîtrise des théories des arts de la scène contemporains : esthétique, étude et histoire des arts, sciences humaines, critique, espaces méditerranéens, praxis du geste artistique, ...

- La maîtrise des pratiques des arts de la scène : conception et direction de projets artistique, mise en scène et écriture de plateau, dramaturgie, création en espace public, techniques et technologies innovantes pour le spectacle vivant, ...
- La connaissance du milieu professionnel : insertion dans le champ professionnel par la réalisation de travaux artistiques inscrits dans le tissu national et régional, par l'assistantat à la mise en scène ou la collaboration artistique ; par l'écriture critique.

## Volume des enseignements

- Environ 680 HETD pour deux ans (sans les stages et le travail personnel)

## Informations diverses

L'offre de formation est dispensée principalement sur le campus : Saint-Charles, Marseille, au sein du bâtiment Turbulence. Quelques enseignements peuvent avoir ponctuellement lieu sur le Campus Schuman à Aix, dans d'autres bâtiments du Campus Saint Charles.

Par ailleurs, eu égard aux conventions et aux partenariats avec les structures artistiques et culturelles, la formation peut être délocalisée pour partie vers :

- L'IMMS/ERACM, à Marseille
- La FAI-AR, à Marseille
- Le 3BISf Centre d'arts contemporains à Aix.
- et autres sites professionnels, institutionnels publics et/ou associatifs

TURBULENCE : depuis janvier 2021, Aix-Marseille Université, dans le cadre du Plan Campus, a doté la Mention de Master Arts d'une nouvelle structure nommée Turbulence (plateau technique, numérique, salle d'exposition, salle de spectacles, salle de séminaires et de cours...) dévolue à la formation de Master Arts et située sur le campus Saint Charles à Marseille.

## Unités d'enseignements

Dans les pages qui suivent, les enseignements sont répartis en unités d'enseignement (UE) de poids variable en crédits selon le nombre d'heures qu'elles représentent. Chaque UE est composée d'un certain nombre d'enseignements correspondant à un contenu de programme. L'intitulé de chaque UE est précédé d'un code dont les lettres désignent le secteur d'origine (pour nous : HAR et HAT) et le semestre (1, 2, 3...). Les UE sont distinguées par les chiffres (02, 03, 04, etc.). Le contenu détaillé de chaque UE et les horaires sont donnés dans les pages suivantes. **Les numéros de salles manquants seront indiqués sur la plateforme ADE accessible via l'environnement numérique de travail (ENT) de chaque étudiant. En cas de modifications, les enseignants informeront les étudiants.**

## Langues vivantes étrangères

*Important : concerne les Masters 2*

Les inscriptions pédagogiques en langues vivantes étrangères se font par Internet :

[https://allsh.univ-amu.fr/scolarite\\_inscription-pedagogique](https://allsh.univ-amu.fr/scolarite_inscription-pedagogique)

M2 : Inscriptions pédagogiques dans toutes les Unités d'Enseignement obligatoires : du 21 août au 07 septembre 2023 de 9h00 à 18h00

**!!! IL N'Y A PAS DE RATTRAPAGES EN MASTER 2 : L'assiduité est impérative si les enseignants de langues vivantes l'exigent !!!**

**!!! NOTE SEUIL !!! : Une note-seuil de 8/20 est obligatoire pour les UE de langue vivante étrangère.**

Un bureau à la scolarité propre au LANSAD (LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) sera ouvert un jour par semaine à la Scolarité. Les étudiants pourront donc s'y rendre sans RDV.

Consulter l'offre de formation : <https://allsh.univ-amu.fr/lansad>

# Règles d'examens

A noter :

- 1) Il n'y a pas d'examen sur table en master Arts et scènes d'aujourd'hui, toutes les évaluations se font sous la forme de rapports à rendre directement à l'enseignant, selon les indications et dans les délais indiqués par ce dernier.
- 2) Le parcours-type Arts et scènes d'aujourd'hui bénéficie d'un calendrier dérogatoire. A ce titre, le bornage de l'année universitaire diffère du bornage régulier : des cours et du travail de création peut avoir lieu pendant les vacances, pendant les semaines de révision, en mai et en juin.

MASTER 2 (concerne les langues uniquement !!!) Pour info, les périodes d'examens ont lieu :

**Examens du semestre 1** : Première session : Du 18 au 23 décembre 2023 inclus et du 6 au 13 janvier 2024 inclus

**Examens semestre 2** : Première session : Du 6 au 18 mai 2024 inclus

**Pas de rattrapages pour les M2.**

**Session d'automne 2024** : uniquement pour les rapports de stages et mémoires de Master 2.

**Les examens sont principalement organisés par la division de l'étudiant (Scolarité) :**

La convocation des étudiants aux épreuves écrites et orales des examens (hors contrôle continu) est publiée sur l'ENT (environnement numérique de travail) au moins huit jours avant le début des examens.

Les étudiants salariés souhaitant une convocation aux examens doivent en faire à l'avance une demande au secrétariat. Les étudiants salariés peuvent demander en début d'année une dérogation pour être uniquement en contrôle final (formulaire à la division de l'étudiant)

## Règles de compensation

Master première année : les UE se compensent entre elles, les semestres 1 et 2 ne se compensent pas.

Master deuxième année : La validation de chaque UE est obligatoire. Les semestres 3 et 4 ne se compensent pas.

Au sein de chaque semestre, le seuil de compensation en dessous duquel aucune compensation entre UE d'un même semestre n'est possible est fixé à **8/20**.

**!!! NOTE SEUIL !!! : Une note minimale de 8/20 est obligatoire pour les UE de langue vivante étrangère.**

## La seconde chance ou session de rattrapage

**!!! Il n'y a pas de rattrapages en master 2**

Un étudiant absent (absence injustifiée ou ABI) à une épreuve se voit attribuer la mention « défaillant » dans l'épreuve correspondante. Il ne peut obtenir le niveau ou le diplôme à la session correspondante. Il a de plein droit accès à la seconde session (rattrapages) désormais appelée « seconde chance », du mois de juin.

Toute note obtenue à une épreuve, **égale ou supérieure à 10/20 est conservée d'une session à l'autre.**  
Seules les épreuves aux notes inférieures à 10/20 obtenues à la première session sont à repasser à la seconde session, **sauf** si l'unité d'enseignement (UE) (de l'épreuve en question) a été acquise par moyenne.  
C'est la note obtenue à la seconde session qui sera validée même si celle-ci est inférieure à celle de la première session.

**Les notes supérieures à la moyenne concernant les épreuves d'une UE non acquise ne sont pas conservées d'une année sur l'autre.** Seules sont conservées les notes des unités d'enseignement (UE) acquises.

**!!! Il n'y a pas de rattrapages en master 2**

## Session de remplacement

Il est **impératif** de s'inscrire à cette session de remplacement auprès de votre secrétariat pédagogique, à la scolarité, **en début de session d'examen** (janvier, mai, juin).

**Cette session est uniquement réservée :**

- aux étudiants ayant le même jour à la même heure un examen à deux Unités d'Enseignement d'un même diplôme.
- aux étudiants inscrits sur 2 années (ex DEUST 1 et 2 ou DEUST 2 et LIC 3), l'étudiant doit passer en priorité les examens du niveau inférieur.
- aux étudiants inscrits en double diplôme. L'étudiant devra passer en priorité les examens de son principal diplôme, si les épreuves concernant les 2 diplômes.

**Tout autre cas relève de la « Seconde chance » (= session de rattrapage).**

## Évaluation

Il existe deux SYSTÈMES D'ÉVALUATION :

**(L'étudiant salarié doit choisir en début d'année et ne peut changer qu'en cas de maladie ou problème grave et après accord du responsable d'année. Une demande est à compléter à la division de l'étudiant).**

- **LE CONTRÔLE CONTINU** : Présence obligatoire aux cours et ateliers (contrôle des présences + contrat de contrôle spécifique à chaque enseignement, 15% d'absences excusées est toléré.)

- **L'EXAMEN FINAL** : organisé pendant la période d'examens. LES ÉTUDIANTS SALARIÉS sont autorisés à ne passer que l'examen terminal uniquement SUR JUSTIFICATIFS. Inscription au secrétariat obligatoire, en début d'année. Présence obligatoire aux ateliers et **absences dans la limite de 15% tolérées aux cours**, contrôle des connaissances et des acquis spécifiques en fin de semestre.

**Les conditions d'évaluation de chaque enseignement seront communiquées par les enseignants.**

Rappel : **il n'y a pas d'examen sur table en master Arts et scènes d'aujourd'hui, toutes les évaluations se font sous la forme de rapports à rendre directement à l'enseignant, selon les indications et dans les délais indiqués par ce dernier.**

# Inscriptions pédagogiques

Ces inscriptions conditionnent votre inscription aux examens, sans celle-ci, votre nom ne figurera pas sur les listes d'émargement lors des examens.

Elles permettent de choisir les axes dans lesquels les étudiants s'inscrivent ainsi que les enseignements optionnels.

Veillez à bien cocher l'axe AMU et non l'axe ERACM ou FAI-AR qui concernent uniquement les élèves recrutés par ces écoles. De plus, en fonction de votre orientation pratique ou recherche, choisissez les options correspondantes.

Se référer à la responsable [anysa.kapelusz@univ-amu.fr](mailto:anysa.kapelusz@univ-amu.fr) si vous n'êtes pas sûr.e.s

## Calendrier synthétique des inscriptions

CF : [https://allsh.univ-amu.fr/scolarite\\_inscription-pedagogique](https://allsh.univ-amu.fr/scolarite_inscription-pedagogique)

Les inscriptions administratives (IA) et pédagogiques (IP) se font par Internet :

**MASTER 1 : IA MASTER 1 à partir du 29/06 9h**

**IP MASTER 1 : - Phase A = UE obligatoires du 10/07 au 18/07, puis du 21/08 au 25/08 (jusqu'à 18h)**

**- Phase B = UE à choix du 19/07 au 21/07 (jusqu'à 18h), puis du 28 au 31/08 (jusqu'à 18h)**

**MASTER 2 : IA : à partir du 29/06 9h**

**IP : Phases A et B = UE obligatoires et à choix du 23/08 au 7/09 (jusqu'à 18h)**

Suspension estivale le 21/07/23

Réouverture le 21/08/23

Début des cours le lundi 11 septembre

## Modalités d'inscription

Le nombre de places étant limité (une quinzaine de places par année), l'inscription des étudiants (et des professionnels en exercice) est soumise à l'examen des dossiers de candidature par un jury (composé d'enseignants et de professionnels). Puis, les candidats retenus passeront une audition en présentiel ou en distanciel.

Les demandes doivent être faites obligatoirement à partir de « ecandidat »

<http://allsh.univ-amu.fr/scolarite-eCandidat>

L'inscription administrative se fera dans un deuxième temps par Internet après notification du résultat de l'étude des dossiers de candidatures.

# Calendrier universitaire

Attention !!! Le master Arts et scènes d'aujourd'hui s'inscrivant dans le cadre d'un calendrier dérogatoire, certains séminaires ou ateliers de master peuvent avoir lieu en dehors des périodes officielles d'enseignements. Se référer au détail des horaires et dates des cours.

## Période d'enseignements et d'examens

L'enseignement est organisé en deux semestres :

Semestre 1 : du 11 septembre au 9 décembre 2023 inclus (en raison du calendrier dérogatoire du master Arts et Scènes d'Aujourd'hui, les cours se poursuivent jusqu'au 22 décembre 2023)

Examens du semestre 1 :

Première session : Du 18 au 23 décembre 2023 et du 8 au 13 janvier 2024

Date limite de remise des évaluations sous forme de rapports : 13 janvier 2024

Semestre 2 : du 22 janvier au 20 avril 2024 inclus (en raison du calendrier dérogatoire du master Arts et Scènes d'Aujourd'hui, les cours se poursuivent jusqu'au 28 juin 2024 environ)

Examens semestre 2 :

Première session : Du 6 au 18 mai 2024 (en raison du calendrier dérogatoire de master, les enseignements ne sont généralement pas encore tous validés lors de la 1ère session. Ils le sont lors de la session 2).

Date limite de remise des évaluations sous forme de rapports : 17 mai 2024

Examens semestre 1 et 2 deuxième session (rattrapages) : Du 19 au 28 juin 2024

Date limite de remise des travaux (rapports) : 28 juin 2024

Retour des rapports de stages de master 2 et des mémoires de master 2 : fin septembre 2024

Attention !!! Le master Arts et scènes d'aujourd'hui s'inscrivant dans le cadre d'un calendrier dérogatoire, certains séminaires ou ateliers de master peuvent avoir lieu en dehors des périodes officielles d'enseignements. Se référer au détail des horaires et dates des cours.

## Calendrier des congés officiels

Automne : Du 23 octobre au 28 octobre 2023 inclus

Noël : Du 25 décembre 2023 au 6 janvier 2024 inclus

Hiver : Du 4 mars au 9 mars 2024 inclus

Printemps : du 29 avril au 4 mai 2024 inclus

## Semestre 7 [30 crédits]

HARAU01 [3 crédits] : ARTS ET TRANSVERSALITÉS [UE commune à tous les parcours du Master Arts]

HARAU02 [9 crédits] : ARTS ET ESPACES

- HARAU02\_E : Arts et espaces 1 [commun à tous les parcours du Master Arts]
- HARAU02\_F : Esthétique générale [mutualisé parcours Médiation culturelle de l'art].
- HARAU02\_H : Espaces institutionnels

HATAU01 [12 crédits] : PRATIQUE DES ARTS SCÉNIQUES 1

- HATAU01\_A : Dramaturgie du texte et du plateau
- HATAU01\_B : Atelier de mise en scène

HATAU02 [3 crédits] : SÉMINAIRE DE RECHERCHE 1 : Écritures contemporaines

HATAU15 [3 crédits] : UE À CHOIX : MÉTHODOLOGIE

- Soit : HATAU03 : Suivi de projets 1
- Soit : HATAU04 : Méthodologie de la recherche 1

## Semestre 8 [30 crédits]

HATBU01 [3 crédits] : ATELIER DE RECHERCHE ÉCRITURES CONTEMPORAINES

- HATBU01\_A : Module préparatoire
- HATBU01\_B : Comité de lecture

HATBU02 [6 crédits] : SÉMINAIRES DE RECHERCHE 2

- HATBU02\_A : Séminaire 1 : Histoire politique des politiques culturelles
- HATBU02\_B : Séminaire 1 : Relations théâtrales

HATBU03 [3 crédits] : ATELIER D'EXPÉRIMENTATION

HATBU04 [3 crédits] : ATELIER D'ÉCRITURE CRITIQUE

HATBU05 [6 crédits] : STAGE ASSISTANAT

HATBU06 [3 crédits] : ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC [partenariat FAI-AR]

HATBX28 [6 crédits] : UE A CHOIX : MÉTHODOLOGIE

- Soit : HATBU07 : Méthodologie de la recherche 2
- Soit : HATBU08 : Suivi de projets 2



### Semestre 9 : (30 crédits)

HARCX01 [3 crédits] : UE À CHOIX : LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

HATCU01 [9 crédits] : ATELIER DE CRÉATION SCÉNIQUE (comprenant 2 modules)

- Direction d'acteur
- Écriture

HATCX21 [6 crédits] : UE À CHOIX : MÉTHODOLOGIE

- Soit : HATCU04 : Méthodologie de la recherche 3
- Soit : HATCU05 : Suivi de projet 3

HATCU02 [3 CRÉDITS] : SÉMINAIRE DE RECHERCHE : ARTS, TRANSVERSALITÉS, DISPOSITIFS

HATCX23 [9 crédits] : UE À CHOIX PROFESSIONNALISATION :

- Soit HATCU06 : Accompagnement de projet Recherche
- Soit HATCU07 : Accompagnement de projet Professionnel (2 modules)
  - Introduction à l'analyse des arts de la rue
  - Médiation : La boîte à outil

### Semestre 10 : (30 crédits)

HATDU01 [3 crédits] : STAGE

HATDU02 [12 crédits] : SOUTENANCE ET MÉMOIRE

- HATDU02A\_A : Mémoire
- HATDU02A\_B : Soutenance

HATDX17 [6 crédits] UE A CHOIX : ARTS ET DIVERSITÉS

- Soit HACDU07 : Arts, mondialisation, réception
  - HACDU07\_A : Arts, territoires et mondialisation
  - et
  - HACD07\_B : Réception et discours sur l'art
- Soit HATDU04 Production, communication, administration (3 modules)
  - Production, communication, administration
  - Aide à la production
  - Atelier écriture mémoire

HATDU03 [6 crédits] : ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC [partenariat FAI-AR]

HATDX18 [3 crédits] UE À CHOIX : MÉTHODOLOGIE

- Soit HATDU05 : Méthodologie de la recherche 4
- Soit HATDU06 : Suivi de projet 4

# SEMESTRE 7 : A partir du 11 septembre 2023

**HARAU01 [3 crédits] : ARTS ET TRANSVERSALITÉS [UE commune à tous les parcours du Master Arts] - 18H CM**

Ce séminaire prévu pour l'ensemble des étudiants de Master 1 Arts fait partie d'un tronc commun aux parcours Arts et scènes d'aujourd'hui, Médiation culturelle de l'art, Arts plastiques et sciences de l'art et Création Numérique. Il vise à développer la transdisciplinarité des formations.

**ÉVALUATION Sessions 1 et 2 : Rapport (se référer aux indications de chaque enseignant)**

**VENDREDI DE 14H À 16H15**

**!!! Salles différentes : Turbulence ou autres bâtiments sur le Campus Saint Charles, Marseille.**

- 15 septembre : Arts et scènes d'aujourd'hui (A. Kapelusz) Amphi CHARVE
- 22 septembre : Arts et scènes d'aujourd'hui(A. Kapelusz) Salle 4 Turbulence
- 6 octobre : Arts plastiques et sciences de l'art (A. Guillo) Salle 4 Turbulence
- 20 octobre : Arts plastiques et sciences de l'art (A. Guillo) Salle 4 Turbulence
- 3 novembre : Création numérique (A. Tillenon) Salle 4 Turbulence
- 24 novembre : Création numérique (A. Tillenon) Salle 4 Turbulence
- 1 décembre : Médiation culturelle de l'art (P. Wanner) Salle 4 Turbulence
- 8 décembre : Médiation culturelle de l'art (P. Wanner) Salle 4 Turbulence

**HARAU02 [9 crédits] : ARTS ET ESPACES**

**HARA02E : ARTS ET ESPACES 1 [commun à tous les parcours du Master Arts] - 9H CM**

**Enseignants : Y. BUTEL, F. FAURE, A. TILLENON**

Ce séminaire prévu pour l'ensemble des étudiants de Master 1 Arts fait partie d'un tronc commun aux parcours Arts et scènes d'aujourd'hui, Médiation culturelle de l'art, Arts plastiques et sciences de l'art et Création Numérique. Il vise à développer la transdisciplinarité des formations.

**VENDREDI DE 14H À 16H30**

**!!! LIEUX DIFFERENTS : Marseille, Campus Saint Charles**

- 29 septembre : Théâtre/Médiation - Yannick Butel. Salle 4 Turbulence
- 13 octobre : Théâtre/Médiation - Yannick Butel. Salle 4 Turbulence
- 17 novembre : Arts Plastiques - Fabien Faure. Amphi Massiani Campus St Charles
- 15 décembre : Création Numérique – A. Tillenon . Salle 4 Turbulence

**HARA02F : ESTHETIQUE GENERALE [mutualisé Médiation culturelle de l'art + FAI-AR] - 21H TD**

**Yannick BUTEL**

En note liminaire d'un séminaire consacré à l'esthétique du C.I.D. (ou l'étude du Conforme, de l'Informe et du Difforme en art), il s'agira de rappeler l'histoire et les mutations conceptuelles du terme « Esthétique » qui nous engage à penser la question de la forme comme reflet d'un beau travaillé et défini par le discours « académique ». C'est-à-dire, et vraisemblablement aussi, un discours d'exclusion.

Dans le prolongement de ce temps I, un temps II articulé à l'idée d'une pratique artistique « postmoderne » qui se fonde philosophiquement, entre autres sur la « fin des grands récits » mais aussi les notions « d'espaces plastiques » et de « dispositifs », sera l'occasion d'investir le champ protéiforme qu'offre la production artistique aujourd'hui.

### ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

#### Bibliographie indicative :

- Theodor W. Adorno, *Prismes. Critiques de la culture et de la société*, trad. G. et R. Rochlitz, Paris, Payot, 1986
- Hannah Arendt, *Vies politiques*, trad. de l'anglais et de l'allemand par Eric Adda, Jacques Bontemps, Barbara Cassin, Didier Don, Albert Kohn, Patrick Lévy, Agnès Oppenheimer-Faure, Paris, coll. « Tel », Gallimard, 1974.
- Georges Didi-Huberman, « Forme avec Présence », *Théâtre/Public*, n°104, Théâtre de Gennevilliers, mars-avril 1994.
- Michel Guérin, *L'Espace plastique*, Bruxelles, éd. La Part de l'œil, 2008.
- Kandinsky, *Du Spirituel dans l'art et dans la peinture en particulier*, trad. Nicole Debrand, édition établie et présentée par Philippe Sers, Paris, coll. « Folio/Essais », Denoël, 1989.
- Paul Klee, *Théorie de l'art moderne*, édition et traduction Pierre-Henri Gonthier, Paris, coll. « Folio/Essais », Denoël, 1964.
- Jean-François Lyotard, *Que Peindre*, Paris, Hermann, 2008.
- Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne*, Paris, Minuit, 1994.
- *Discours, image, dispositif. Penser la représentation*, Textes réunis par Philippe Ortel, L'Harmattan, 2008.

#### **VENDREDI 9h-12h**

**!!! LIEUX différents : Marseille, Campus Saint Charles**

**15 SEP – Salle de conférence 3-050**

**22 SEP – Salle 4 Turbulence**

**29 SEP – Salle 4 Turbulence**

**6 OCT – Salle 4 Turbulence**

**13 OCT – Salle 4 Turbulence**

**20 OCT – Salle 4 Turbulence**

**3 NOV – Salle 4 Turbulence**

### HATA02\_H : ESPACES INSTITUTIONNELS - 24H TD

Géraldine GARNIER

Ce cours vise à articuler une approche théorique sur les structures et le fonctionnement des institutions culturelles locales et leur influence sur la création artistique. Nous construirons collectivement une cartographie des espaces et réseaux, tant institutionnels que plus informels, permettant d'envisager une inscription professionnelle des projets de spectacle vivant à l'échelle régionale. Nous irons à la rencontre de professionnels et de structures afin d'en saisir les fonctionnements, enjeux et partis pris.

### ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

#### **LUNDI 14H-17H**

**Dates : 11 et 25 septembre ATTENTION salle 14-007 ; 2 et 16 octobre, 13 et 20 novembre, 4 et 18 décembre.**

**LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles – Bâtiment Turbulence – Salle 110**

***Les séminaires peuvent aussi avoir lieu à l'extérieur de l'université (modalités de ces sorties pédagogiques précisées par l'enseignant à la rentrée).***

**Arnaud MAÏSETTI**

Écritures contemporaines

Écrire pour le théâtre — au moment où semblent s’inventer des formes neuves d’émancipation de sa propre forme — est-il encore possible ? A cette question, la réponse ne pourrait être seulement esthétique et formelle, mais également politique, c’est-à-dire aussi située dans l’histoire et le champ des luttes. Parce que la possibilité de l’écriture théâtrale est son propre défi (lancé à la phrase, à la page, au plateau : et donc, à sa mesure, au monde), elle intervient justement au lieu de cette émancipation, et porte en elle l’exigence qui la traverse. Écrire le théâtre, du théâtre, par le théâtre aujourd’hui ne semble pouvoir se faire et se penser que dans une certaine mise en procès du théâtre lui-même : non pas donc par opposition à ce qui peuple la scène aujourd’hui, des arts plastiques à la performance, de la vidéo à la danse, mais à travers ces débords qui sont autant de matières propres à l’écriture, qui exigent en retour une syntaxe neuve. Mais saisir ces enjeux serait moins répertorier les formes nouvelles des écritures à l’œuvre aujourd’hui, que de comprendre dans quelle mesure elles s’inscrivent dans un monde avec lequel elles dialoguent, ou entrent dans un rapport de forces. Car ces écritures paraissent répondre au monde autant qu’elles répondent du monde : aux pensées stériles de la crise, l’émergence de ces écritures travaille non à se figer pour arrêter le temps et l’envisager, mais à mettre en mouvement ce qui dans les crises de notre temps cristallise les impasses politiques afin d’inventer des manières d’en sortir. Contre les pensées identitaires, les replis essentiels et les réflexes normés, contre la relation envisagée en terme marchand, des écritures tâchent de faire, dans l’écriture pour la scène (et au sein même de ce flux singulier et redéfini de la page au plateau) la conquête de nouveaux territoires intimes et politiques, sensibles et éthiques, pour nous réapproprier le monde.

C’est en tâchant de comprendre l’histoire présente de certaines écritures contemporaines depuis trente ans, en l’interrogeant via la question du présent et de l’histoire, là où le présent risque de se confondre avec l’instant, là où l’histoire dans l’excès d’actualité tend à faire défaut, que le séminaire essaiera de dégager lignes de forces et de fuite, et de redéfinir certaines catégories de l’écriture dramatique, ces enjeux et ces moyens, pour trouver des formes de réponse à l’entêtante question d’Hölderlin : « wozu Dichter in dürftiger Zeit ? » (à quoi bon des poètes en temps de manque ?)

Le séminaire de recherche se propose d’aborder ces questions en traversant l’œuvre d’un dramaturge, qui sera comme l’appui, ou la planche d’appel capable de questionner ensemble les enjeux d’écritures scéniques contemporaines.

*Pour l’année 2023, la planche d’appel sera l’œuvre dramatique de Elfriede Jelinek*

**ÉVALUATION Sessions 1 et 2 : Article dramaturgique sur une œuvre de Jelinek**

**MERCREDI 10H-12H LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles – Bâtiment Turbulence – Salle 110**  
**20 septembre, 4 octobre et 11 octobre, 8/11 15/11 et 29/11 ATTENTION 29 novembre salle 14-007.**

**HATAU01 [12 crédits] : PRATIQUE DES ARTS SCÉNIQUES 1****HATA01A : DRAMATURGIE DU TEXTE ET DU PLATEAU - 18H TD****Magalie LOCHON**

Ce séminaire-atelier articulé à l’atelier de Mise en Scène (dirigé par Agnès Régolo) vise à s’initier ensemble à l’analyse d’une pièce de théâtre, en veillant notamment à discerner et extraire la matière permettant de nourrir la réflexion sur l’espace scénique et le corps dans cet espace. Cette année

nous travaillerons sur ce poème dramatique aux accents fantastiques qu'est Peer Gynt d'Henrik Ibsen, quête d'un soi fuyant au travers d'un vaste monde qui se tend comme miroir.

NB : Nous travaillerons quant à nous bien entendu sur la totalité de la pièce (et non sur les 3 premiers actes comme dans l'atelier de Mise en Scène).

Ouvrage de référence : Henrik IBSEN, *Peer Gynt*, Édition et traduction de François Regnault, Collection Folio Théâtre, Éditions Gallimard, Paris, 2015.

### ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

Mercredi de 14h à 17h, les 20, 27 septembre, 11 et 18 octobre, les 8 et 22 novembre  
LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence – Salle 110

### HATA01B : ATELIER DE MISE EN SCÈNE - 54H TD

#### Agnès Regolo

L'atelier vise à questionner la pratique de la mise en scène à partir du texte et d'en interroger certains fondamentaux : le travail à la table, la mise en jeu, l'improvisation, la direction d'acteur, la mise en espace et la fabrication du temps. Il s'agira également d'apprendre à penser des éléments techniques tels que le son, la lumière, les costumes, la scénographie. Autant d'outils pour cerner le travail de création scénique et la gestion d'une équipe. Cette année nous nous proposons de travailler sur *Peer Gynt*, pièce rédigée en 1867 par le dramaturge norvégien Henrik Ibsen (1828-1906). Cette pièce hors normes est destinée alors à être lue plutôt que jouée. Multipliant les décors, les époques et les personnages, Ibsen s'affranchit des contraintes matérielles de la scène, et invente là une forme de théâtre propre à embrasser tous les questionnements politiques, poétiques et métaphysiques, qui marquent la modernité de son œuvre. *Peer Gynt* est une odyssee d'une incroyable variété de registres où se côtoient comique, tragique, trivial et fantastique. Œuvre ouverte, œuvre monde, œuvre monstre : un défi pour les metteuses et metteurs en scène à relever.

Nous travaillerons exclusivement sur trois premiers actes de la pièce, le temps de la jeunesse.

« Peer, tu mens. / Non, je ne mens pas ! / Alors, jure que c'est vrai ! / Pourquoi jurer ? / Tu vois, tu n'oses pas ! Tout est faux, tout est fou ! / Non, c'est vrai — Tout est vrai ! » *Peer Gynt*, Acte I, scène 1

Cette œuvre et cet auteur seront aussi l'objet du séminaire de Master 1 Dramaturgie du texte et du plateau.

Évaluations : Session 1 Présence obligatoire, examen pratique personnel en fin d'atelier. Session 2 Rapport.

JEUDI de 13H à 19H, les 14, 21 et 28 septembre, 12 octobre, les 2 et 9, 16 novembre.  
LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence – Salle 202  
ET  
LES MERCREDI 29/11, jeudi 30/11 et samedi 2/12 DE 14H A 20H  
!!! LIEU : 3 BIS F, Lieu d'Arts Contemporains, Hôpital Montperrin 109 avenue du petit Barthélémy, 13100 Aix-en-Provence.

**HATAX15 [3 crédits] : UE A CHOIX : MÉTHODOLOGIE**

**SOIT :**

**HATAU03 : SUIVI DE PROJETS 1 - 18H TD**

**Anyssa Kapelusz**

Ce séminaire a pour mission d'analyser et de faciliter la mise en route des projets des étudiants, sur le plan de la recherche artistique et de son inscription professionnelle.

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport**

lundi 11h-13h 11/09 ; 18/09 ; 25/09 ; 2/10 ; 9/10 ; 16/10 ; 6/11 ; 13/11 ; 4/12

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, bâtiment Turbulence, – Salle 202

Séances collectives + RDV individuels à prévoir sur les lieux de répétition des étudiants.

**SOIT :**

**HATAU04 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 1 - 12H CM**

**Yannick BUTEL**

L'objectif de ce cours se confond avec la mise en place d'une recherche : son élaboration, sa structuration, ses enjeux. Exercice de préparation à la présentation d'un mémoire de M1, le travail consistera en la mise en place d'un dossier (*fac similé* d'un mémoire) qui établira une problématique indicative, corrigée par l'enseignant en charge du suivi de recherche (50%) + projet de recherche corrigé par le directeur de recherche (50 %)

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport**

Le pré-mémoire de M1 et le mémoire de M2 peuvent être encadrés par les enseignants-chercheurs suivants : Y. BUTEL, L. DIEUZAYDE, A. KAPELUSZ, et A. MAÏSETTI (les rencontrer lors de RDV).

JEUDI 9H-11H

DATES : Les 14, 21 et 28 septembre, 5, 12 et 19 octobre

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence – Salle 110

**HATBU01 [3 crédits] : ATELIER DE RECHERCHE ÉCRITURES CONTEMPORAINES [mutualisé avec les élèves-acteurs de l'ERACM]**

**!!! NOTE AU DEUXIÈME SEMESTRE, A LIEU AU PREMIER SEMESTRE !!! Cf. page suivante**

## SEMESTRE 8 : A partir du 15 janvier

*Rappel : le master Arts et scènes d'aujourd'hui est sous régime dérogatoire. Les cours s'arrêtent donc vers la fin du mois de juin, les stages peuvent se poursuivre durant l'été.*

HATBU01 [3 crédits] : ATELIER DE RECHERCHE ÉCRITURES CONTEMPORAINES [mutualisé avec les élèves-acteurs de l'ERACM]  
!!! À LIEU AU PREMIER SEMESTRE !!!

### HATB01A : MODULE PRÉPARATOIRE

Arnaud MAÏSETTI – Jean-Pierre RYNGAERT

#### « Lire un texte contemporain »

Afin de préparer le Comité de Lecture de décembre, ces deux journées de travail (une avec Arnaud Maïsetti ; l'autre avec Jean-Pierre Ryngaert, professeur émérite d'études théâtrales et enseignant dramaturge à l'ERACM) auront pour objet la présentation des modalités du Comité de Lecture (voir plus loin), mais il sera également engagé un travail de préparation plus général visant à initier à la lecture de textes contemporains. Cette approche dramaturgique des nouvelles écritures sera une introduction théorique et pratique, comme une manière de forger des outils avant leurs mises à l'épreuve sur les textes examinés lors du Comité de Lecture.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

Mardis 21 et 28 novembre de 10h à 17h  
Lieu : ERACM, IMMS, Friche Belle de Mai, Marseille.

### HATB01B : COMITÉ DE LECTURE

Arnaud MAÏSETTI, Jean-Pierre RYNGAERT, Mathieu Cipriani + metteur.e.s en scène de l'ERACM.

Cet atelier s'inscrit dans la continuité du cours « Lire un texte contemporain ». L'objet de cet atelier est de sélectionner plusieurs textes écrits par des auteurs au cours de l'année et retenus par différentes institutions théâtrales (ARTCENA, Festival de la Mousson d'Été, autres...). Un texte est attribué à chaque étudiant dès l'automne. À partir d'une fiche de lecture modèle, il s'agira dans un premier temps pour chaque étudiant de lire et d'analyser le texte afin de le présenter à l'ensemble des membres du Comité lors des 3 jours de l'atelier. La lecture de l'ensemble des textes est cependant indispensable : en effet, chacun fera l'objet d'une discussion, et d'un débat, par les divers lecteurs au sein du comité de lecture : étudiants de Master, élèves de l'ERACM, enseignant de l'université, équipe de l'ERACM et metteurs en scène appelés à en réaliser une mise en espace.

Cette réflexion se structurera autour de plusieurs étapes de présélection qui donneront lieu à différents exercices d'analyse, de présentation orale et de lecture, ainsi que de mise à l'épreuve au plateau. Cette initiation à la lecture de textes contemporains se double donc d'un travail de libre débat, de prise de parole et d'engagement, d'ouverture à la parole de l'autre et d'argumentation collective — dialogue tel qu'il se pratique dans les comités de lecture ou dans les structures éditoriales : dans un dernier temps, ce travail aboutira à une production artistique.

À l'issue de ces trois jours, plusieurs de ces textes seront choisis pour un travail scénique : deux seront mis en scène (par deux metteurs en scène sollicités par l'ERACM) l'année suivante, et interprétés par les Élèves-Acteurs de l'ERACM, et d'autres seront mis en voix par les étudiants de Master — supervisés par Mathieu Cipriani —, interprétés par des étudiants de DEUST et Licence d'AMU à l'issue d'une sortie d'atelier le 31 janvier 2023.

COMITÉ DE LECTURE (18h)  
Du mardi 19 au jeudi 21 décembre  
De 10h à 17h. Fin du comité à 19h le 21/12  
LIEU : Marseille ERACM, IMMS, Friche Belle de Mai.

#### ATELIER DE LECTURE ET DE MISE EN VOIX :

Mathieu Cipriani

Du théâtre pour l'oreille !

Du théâtre pour l'oreille ! On a raison d'envisager le théâtre par l'image mais ne faut-il pas aussi l'envisager par le son, par l'oreille ce que l'on fait moins souvent ?... Et ne pourrait-on pas tenter l'hypothèse un peu provocatrice qu'au théâtre c'est le son qui fait voir ? Cet atelier vise à mettre en jeu cette question en réunissant des metteurs en voix (les étudiants-metteurs en scène du master 1) et des acteurs-lecteurs (des étudiants du DEUST et de la licence, et les élèves de l'ensemble 28 de l'ERACM) qui se prêteront à l'expérience de mise en voix d'un texte de théâtre inédit. À partir d'une quinzaine de textes sélectionnés et lus par le comité de lecture codirigé par Arnaud Maisetti et l'ERACM, un ou deux textes seront choisis, puis mis en voix, en tout ou partie, de quatre façons différentes, comme autant de possibles, par les étudiants du Master 1. Antoine Vitez se plaisait à dire que le théâtre n'existait que lorsqu'à deux reprises on avait pu voir et entendre Le Misanthrope monté différemment, pas avant ! Plusieurs variations sur un même thème donc pour exciter nos oreilles d'auditeurs et permettre aux comédiens-lecteurs d'avoir une connaissance plus précise et exigeante de leur instrument vocal, rythmique et sonore et d'appréhender ainsi, grâce à leur outil, le sens des textes !

De 14h à 19h.  
Lundi 22/01, mardi 23/01 ; mercredi 24/01 ; vendredi 26/01 ; lundi 29/01 ; mardi 30/01 ; mercredi 31/01 ; vendredi 2 février ; lundi 5 février, mardi 6 février. Pas d'atelier les jeudi 25 et 1er février  
Présentation publique : Mardi 6 février, à 18h, dans la continuité de l'atelier.  
LIEU : Marseille – campus Saint-Charles – bâtiment Turbulence – Salle 202

ÉVALUATION COMITÉ DE LECTURE Sessions 1 et 2 : Comité de lecture : - Présentation orale du texte attribué (25%) + Dossier « retour d'expérience » (bilan analytique des journées d'atelier) [à rendre le 1er mars] (25%) Passages au plateau : travail de direction d'acteurs et de mise en voix [50%]

#### HATBU02 [6 crédits] : SÉMINAIRES DE RECHERCHE 2

##### HATB02A : SÉMINAIRE 1 : UNE HISTOIRE POLITIQUE DES POLITIQUES CULTURELLES – 12H CM

Mathieu CIPRIANI

Ce séminaire propose d'aborder la question du théâtre et de la politique à travers le rapport de force qui s'est établi entre les politiques culturelles et les mouvements d'éducation populaire depuis la création du ministère des Affaires culturelles en juillet 1959.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

VENDREDI DE 14H à 17H  
DATES : 23 février, 1er, 15, 22 mars  
Et en remplacement du cours HATB02B (voir ci-dessous) : vendredi 5, 12, 19 avril de 13h à 17h.  
LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles – Bâtiment Turbulence – Salle 110



ANNULE EN 2023/2024

**HATB02B : SÉMINAIRE 2 : RELATIONS THÉÂTRALES : – 12H CM**

**Anyssa KAPELUSZ**

« On le sait : dans quelque lieu qu'il se donne, tout spectacle suppose la coexistence, simultanée et distincte, de deux espaces : celui où l'on joue et celui d'où l'on regarde (et écoute) jouer. Pareille frontière est, en principe, infranchissable. Aux spectateurs la salle, aux comédiens les planches (...) Toute frontière, cependant, appelle le franchissement ».—

Bernard Dort, La représentation émancipée.

Historiens et anthropologues s'accordent à dire que le désir d'unification des espaces ontologiquement distincts du théâtre — la scène et la salle — aurait fait son apparition à la Renaissance. Cette volonté de rapprocher les deux pôles, de briser la rampe (imaginaire ou réelle) qui sépare les spectateurs de ce qui est représenté, connaîtra une fortune variée au cours de la période moderne ; la quête d'unification alternant avec un renforcement du clivage entre le public et les acteurs — à ce titre, le « quatrième mur » en reste l'exemple le plus emblématique. A l'époque contemporaine, et notamment depuis l'avènement de la mise en scène moderne (fin 19<sup>e</sup> siècle), le désir de rapprochement des espaces s'est progressivement accentué, se muant plus généralement en une volonté de fusion entre la scène et la salle. L'idée de « relation » acteur spectateur émerge alors, qui sous-tend un principe désormais banal d'association ou de partenariat entre les individus (de plus en plus singuliers), et de brouillage des territoires et des fonctions.

Ce séminaire a pour projet d'étudier différentes modalités de relations théâtrales contemporaines (des 20<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> siècles), à la fois sur un plan esthétique mais également dans une perspective socio-historique. Les notions très actuelles d'« immersion », de « ludisme », de « rite » ou de « participatif » seront explorées et questionnées, la théorie se liant à l'étude concrète de pratiques et de dispositifs diversifiés : déambulatoires, ludiques, immersifs, etc.

Les étudiants seront amenés à assister à un ensemble de spectacles qui pourront éclairer la réflexion collective.

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport**

DATES :

LIEU : Ma

**HATBU03 [3 crédits] : ATELIER D'EXPÉRIMENTATION - 18H TD  
+ HATCU07 ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PROFESSIONNEL - 14H TD**

**Magalie LOCHON**

S'appuyant sur les projets personnels des étudiants engagés dans une démarche de création, cet atelier a pour but de créer un laboratoire pour la mise en scène et la dramaturgie, au sein duquel des expérimentations individuelles et collectives sont mises en œuvre. Les étudiants profil « recherche » participent à cet atelier en tant que dramaturges et regards complices.

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Participation à l'atelier et rapport**

Les mardi 14, mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 mai de 10h à 18h

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment TURBULENCE – Salle 202

## HATBU04 [3 crédits] : ATELIER D'ÉCRITURE CRITIQUE – 18H TD

### Yannick BUTEL

Choisir une stratégie discursive, identifier le récepteur, écrire au regard d'une ligne éditoriale et des déterminismes qu'elle impose. Se définir comme « police esthétique » ou dramaturge, hésiter entre le « papier intime » et l'article prétendant à l'objectivité. Cet atelier de pratique d'écriture critique posera les bases d'une éthique de l'écriture pensée et réfléchie. Les critiques concerneront les arts de la scène, les arts plastiques, les livres et plus généralement l'actualité artistique.

### ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Participation à l'atelier et rapport

NB : Les étudiants doivent suivre la programmation en Région.

*En complément des ateliers d'écriture critique, les étudiants pourront être sollicités et amenés à exercer une pratique professionnelle de la critique pour le compte de l'association **l'Insensé** (site de critique en ligne : [insense-scenes.net](http://insense-scenes.net)). Ce complément de formation est indépendant du cursus, laissé à la libre appréciation du comité de rédaction de **l'Insensé**.*

**JEUDI 13H-16H Groupe A – 16h-19h Groupe B**

**DATES : 18 et 25 janvier, 1, 8, 15 et 22 février**

**LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle 110**

## HATBU05 [6 crédits] : STAGE ASSISTANAT D'ATELIER, MISE EN SCÈNE OU DRAMATURGIE

*(Suivant le parcours personnel)*

**Stage de 150 à 300 heures** dans une structure théâtrale, donnant lieu à **l'écriture d'un rapport de stage** (demande d'une bourse de stage possible auprès du Service des Relations Internationales pour les stages à l'étranger d'au moins deux mois : Cf. Site Relations internationales de l'AMU)

En 1<sup>ère</sup> année de master, il est conseillé de choisir une production parmi les ateliers de productions théâtrales ou tout autre atelier de la section théâtre (cf. Plaquette ateliers de la formation) qui serait pertinent à l'égard de votre projet.

**LE STAGE PEUT S'EFFECTUER AU 1<sup>er</sup> ou AU 2<sup>e</sup> SEMESTRE**

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport**

### IMPORTANT – STAGES / AMU

Les Étudiants de l'UFR ALLSH désirant effectuer un Stage rentrant dans le cadre d'une Convention AMU devront passer par la plateforme informatique IPRO, qui remplace les documents papier utilisés jusqu'alors. Vous devrez, préalablement à l'établissement de votre Convention, soumettre une demande d'autorisation de stage auprès de l'enseignant responsable de votre formation. Une liste des enseignants par département sera à votre disposition.

Vous devrez :

1) Via l'adresse [www.univ-amu.fr](http://www.univ-amu.fr), ou <http://suio.univ-amu.fr>, accéder à votre ENT (Environnement Numérique de Travail), grâce à votre Identifiant de connexion et Mot de passe (ces données figurent sur votre Certificat de Scolarité) ;

2) Sur votre ENT, onglet « Scolarité » puis « stages/conventions » une page intermédiaire explicative vous dirige vers l'application IPRO.

- 3) Sur votre bureau IPRO, allez à la rubrique « Mon Espace Candidat » puis « Demander votre autorisation de stage » ;
  - 4) Suivre les instructions données dans cette rubrique et renseigner le formulaire de demande d'autorisation de stage ;
  - 5) Sélectionner le Responsable pédagogique auquel vous adresserez votre demande dans le menu déroulant correspondant (ATTENTION : SÉLECTIONNEZ BIEN L'ENSEIGNANT SUSCEPTIBLE DE VALIDER VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION DE STAGE, SOUS PEINE DE VOIR CELLE-CI NON TRAITÉE – Reportez-vous pour cela à la liste accessible sur votre bureau IPRO) ;
  - 6) Remplir les étapes « Rechercher une entreprise » puis « Sélectionner un contact » à partir des données contenues dans la base IPRO (suggestions automatiques) ou en créant les données si votre structure d'accueil n'est pas encore référencée ;
  - 7) Enregistrer votre demande d'autorisation de stage en mode brouillon ou bien sélectionner « Soumettre à la validation du responsable pédagogique » pour activer la démarche ;
- Vous serez informé de la validation (ou du refus, ou de la demande de modification) de votre demande d'autorisation par un message sur votre adresse de courrier électronique Étudiant (univ-amu.fr).  
Il vous suffira alors de suivre les instructions contenues dans ce message pour transformer cette autorisation en demande de Convention de stage.

<b>HATBX28 [6 crédits] : UE A CHOIX : MÉTHODOLOGIE</b>
--

SOIT :

Annulé en 23-24

~~HATBU07 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 2 – 12H CM~~

~~Arnaud MAÏSETTI~~

~~Méthodologie du mémoire : suite à un travail préparatoire d'élaboration du mémoire (4 séances), l'étudiant expose les enjeux de sa recherche en présentant un exposé (type conférence) sur son sujet lequel induit : une présentation de la question traitée, la mise en place d'un plan, l'ancrage théorique qu'il a choisi, la bibliographie indicative. En fonction de l'état d'avancement de son étude, il peut être amené à exposer l'une des parties de son travail. Il doit rendre un pré-mémoire en juin ou en septembre dont le contenu et la forme seront déterminés durant ces séances.~~

~~ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport Carnet de recherche (notes sur la méthodologie suivie) corrigé par l'enseignant en charge du suivi de recherche (50%) + Remise d'une introduction et de la première partie rédigée, avec bibliographie, corrigée par le directeur de recherche (50%).~~

<del>DATES :</del>
--------------------

<del>LIEU :</del>
-------------------

SOIT :

HATBU08 : SUIVI DE PROJETS 2 – 18H TD

Anyssa KAPELUSZ puis Arnaud Maïsetti

Poursuite, au second semestre, du travail méthodologique, théorique, pratique et institutionnel entamé au cours du Suivi de projets 1.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

Construction des deux étapes de mi-parcours qui seront présentées les 20 et 21 avril 2023 (1ers Gestes), puis les 22 et 23 juin 2023 (1ers Actes Publics), dans la salle de pratique théâtrale du bâtiment Turbulence

<u>Anyssa KAPELUSZ Lundi 11H-13H</u>
--------------------------------------

DATES : 15, 22 et 29 janvier
------------------------------

Arnaud MAÏSETTI Jeudi 10-12h  
1er, 15, 29 février, 21 mars, 4, 18 avril

Prévoir une séance en juin après les 1ers actes publics  
+ Jeudi 25 et Vendredi 26 AVRIL : de 10h à 18h 1ers GESTES  
+ Jeudi 20 et vendredi 21 JUIN : de 10h à 18h 1ers ACTES PUBLICS  
LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle 202

HATBU06 [3 crédits] : ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC [partenariat FAI-AR] - 36H TD

Céline Naji, comédienne.

« Il y a d'ailleurs quelques mépris dans la désignation même d'art public. Ne dit-on pas de la même façon pour désigner une prostituée : une fille publique ? L'art public, contrairement à l'art pour les musées, serait-il celui qui se prostitue ? » Daniel Buren, *À force de descendre dans la rue, l'art peut-il enfin y monter ?*

Cet atelier d'expérimentation vise à initier les étudiants à la pratique artistique dans l'espace public, urbain et non urbain. Il s'agira de les sensibiliser à la poétique du *site specific art*, à ses caractéristiques et à ses contraintes.

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : participation à l'atelier, présence obligatoire

DATES : 10h à 18h du 25 au 29 mars horaires à confirmer  
LIEUX : En cours (Cité des arts de la rue ? Friche ? Marseille)

# SEMESTRE 9 : A partir du du 11 septembre 2023

## HARCX01 [3 crédits] : UE A CHOIX : LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Un cours de langue à prendre dans la liste proposée par le LANSAD (Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) en faisant attention à votre propre niveau et au niveau prérequis pour suivre ce cours.

Consulter l'offre de formation sur le site du LANSAD : <https://allsh.univ-amu.fr/lansad>

### RAPPEL :

Les inscriptions pédagogiques en langues vivantes étrangères M2 : du 21 août au 07 septembre 2023 de 9h00 à 18h00

**!!! IL N'Y A PAS DE RATTRAPAGES EN MASTER 2 : L'assiduité est impérative si les enseignants de langues vivantes l'exigent !!!**

**!!! NOTE SEUIL !!! : Une note minimale de 8/20 est obligatoire pour les UE de langue vivante étrangère.**

Un bureau à la scolarité propre au LANSAD (LANGUES pour Spécialistes d'Autres Disciplines) sera ouvert un jour par semaine à la scolarité. Les étudiants pourront donc s'y rendre sans RDV.

## HATCU01 [9 crédits] : ATELIER DE CRÉATION SCÉNIQUE

### 1) ATELIER DE CRÉATION SCÉNIQUE 1 : DIRECTION D'ACTEUR – 36H TD

Louis DIEUZAYDE

Écouter, regarder, verbaliser et diriger. Cet atelier propose que chaque étudiant.e prenne en charge la direction de séances de travail à partir d'une séquence dramatique issue d'un *corpus* imposé. L'enjeu consiste en ce que chaque directeur ou directrice gagne progressivement en autonomie dans son étude de la scène choisie, l'élaboration d'une méthode de travail et l'exercice de consignes concrètes adressées aux acteurs et aux actrices. Après un temps réflexif qui ouvrira la première séance, il s'agira ainsi pour chaque directeur d'atelier de dégager les éléments actantiels de la scène à jouer et de mettre à l'épreuve du plateau des directions de jeu à partir de l'expérimentation concrète du texte dramatique et de son fonctionnement.

Les séquences textuelles ainsi qu'une bibliographie et un texte théorique sur l'acteur seront déposées sur Ametice bien en amont et une réunion en visioconférence (à fixer en novembre) permettra d'organiser rigoureusement la composition de chaque « brigade » en tirant parti uniquement des étudiante.s inscrit.e.s en Master 2. Chacun.e sera donc appelé.e à diriger sa brigade et à jouer dans celle des autres.

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : participation à l'atelier, présence obligatoire**

**DATES ET HORAIRES : les mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8, mercredi 13 , jeudi 14 et vendredi 15 décembre de 13h à 19h.**

**LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence - Salle de pratique théâtrale 202**

ET

## 2) ATELIER DE CRÉATION SCÉNIQUE : ÉCRITURE - 18H TD

Arnaud MAÏSETTI : Il s'agira, dans ce second module, d'accompagner les étudiants dans l'exercice de l'écriture dramatique et la dramaturgie en s'appuyant sur leurs projets personnels de création.

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : participation à l'atelier, présence obligatoire**

**HORAIRES : Mercredi 14h-17h**

**Dates : 13 septembre salle 14-110, 20 septembre salle 14-005, 11/10 salle 14-005, 8/11 salle 14-005, 15/11 salle 14-110, 29/11 salle 14-005.**

**LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence -**

## HATCX21 [6 crédits] : UE A CHOIX : MÉTHODOLOGIE

SOIT :

Cours annulé en 23-24

### ~~HATCU04 MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 3 – 12H CM~~

~~Arnaud MAÏSETTI~~

~~L'objectif de ce cours se confond avec la mise en place d'une recherche : son élaboration, sa structuration, ses enjeux. Exercice de préparation à la présentation d'un mémoire de M2, le travail consistera en la mise en place d'un dossier (fac simulé d'un mémoire) qui établira une problématique, un corpus, une bibliographie, un plan, etc.~~

~~ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport~~

JEUDI 11H-13h

DATES : 14 et 28 septembre, 12 et 19 octobre, 2 et 23 novembre. 9/11 ; 23/11 7/12

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment TURBULENCE, Salle 14-110

SOIT :

### HATCU05 SUIVI DE PROJET 3

Magalie LOCHON

Accompagnement des projets dans la dernière phase de la réalisation, questionnement des directions concrètes de travail et analyse de l'inscription professionnelle.

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport**

Jeudi 10-12h

Séances collectives + RDV individuels à prévoir sur les lieux de répétition des étudiants.

14, 21, SEPTEMBRE, 5, 12 et 19 OCTOBRE, 9, 23 et 30 NOVEMBRE, 7 DECEMBRE

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, salle 202

**HATCO2A [3 crédits] : SÉMINAIRE DE RECHERCHE : ARTS, TRANSVERSALITÉS, DISPOSITIFS**

**Yannick BUTEL**

Ces dernières années, la scène mondiale présente des mutations et des agencements qui rompent avec la représentation classique du théâtre. Crise du personnage, dispositifs, partitions... Tout un lexique critique tend à désigner la complexité de ces modes de production comme de réception. Entre la modernité, la postmodernité, le postdramatique... le théâtre n'a jamais fini de questionner le public, n'a jamais fini non plus d'interroger les représentations de nous-mêmes. Présence obligatoire, projection.

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport**

**Bibliographie indicative :**

Theodor Adorno, *L'Art et les Arts*

Hans Thies Lehmann, *Le Théâtre Postdramatique*

Roselee Goldberg, *La Performance, du futurisme à nos jours*

**JEUDI DE 13H À 16H**

**DATES : Les 14, 21 et 28 septembre ; 5, 12 et 19 octobre**

**LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle 110**

**HATCX23 [9 crédits] : UE A CHOIX PROFESSIONNALISATION :**

**SOIT :**

**ANNULE EN 23/23**

**HATCU06 : ACCOMPAGNEMENT DE PROJET DE RECHERCHE**

**Yannick BUTEL**

~~Il s'agira de former les étudiants à la pratique de la recherche, par le suivi de conférences, journées d'études, colloques.~~

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport**

**MARDI DE 9H À 12H**

**DATES : les 12-19 et ATTENTION : 26 septembre Salle 14-202 (AUCUNE AUTRE SALLE QUE LA 202 DISPO) ; le 3 octobre.**

**LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence – Salle 110**

**SOIT :**

**HATCU07 : ACCOMPAGNEMENT DE PROJET PROFESSIONNEL (2 MODULES)**

**1) MÉDIATION/PRODUCTION : LA BOITE A OUTILS - 12H TD**

**Agnès LOUDES**

Six séances où seront abordées de manière concrète, (mais aussi vivante), à partir d'exemples tirés du territoire régional et local les notions de : Budgets de production et de diffusion, Communication Marketing, Les droits d'auteur, la réalisation d'un dossier de spectacle, le monde syndical des métiers du spectacle, l'action culturelle...

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport**

VENDREDI DE 15h à 17h

Les 22 septembre ; 06 et 13 octobre ; 03 et 10 novembre ; 1er décembre

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence – Salle 110

ET

## 2) INITIATION À L'ANALYSE DES ARTS DE LA RUE - 16H TD

**Claudine DUSSOLLIER**

Ce séminaire permettra aux étudiants d'approfondir des aspects philosophiques, politiques, esthétiques et professionnels du secteur des arts dans l'espace public. Les étudiants pourront s'impliquer personnellement dans la réalisation d'un travail, en fonction de leur propre parcours et centres d'intérêts, et/ou poursuivre leurs investigations dans le cadre de l'Atelier de pratique en Espace Public au second semestre.

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport**

DATES : Lundi 16 octobre de 10h à 13h (salle 14-110), puis de 14h à 19h (salle 14-005)

Mardi 17 octobre de 10h à 13h puis de 14h à 19h (salle 14-110 journée)

LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence – salle 14-110 ou 14-005



# SEMESTRE 10 : A partir du 15 janvier 2024

***Rappel : le master Arts et scènes d'aujourd'hui est sous régime dérogatoire. Les cours s'arrêtent donc vers la fin du mois de juin, les stages peuvent se poursuivre durant l'été***

HATDU01 [3 crédits] : STAGE
-----------------------------

*(Suivant le parcours personnel)*

**Stage de 150 à 300 heures** dans une structure théâtrale, donnant lieu à **l'écriture d'un rapport de stage** (demande d'une bourse de stage possible auprès du Service des Relations Internationales pour les stages à l'étranger d'au moins deux mois : Cf. Site Relations internationales de l'AMU)

Possibilité, en fonction des places disponibles et du parcours personnel, de choisir une production parmi les ateliers de productions théâtrales ou tout autre atelier de la section théâtre (cf. Plaquette ateliers 2018-19) qui serait pertinent à l'égard de votre projet. Vous pouvez également choisir un atelier de l'ERACM ou de toute autre structure de formation. Ceci est à négocier avec Anyssa Kapelusz ou Magalie Lochon.

**LE STAGE PEUT S'EFFECTUER AU 1<sup>er</sup> ou AU 2<sup>e</sup> SEMESTRE- ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport**

## IMPORTANT – STAGES / AMU

Les Étudiants de l'UFR ALLSH désirant effectuer un Stage rentrant dans le cadre d'une Convention AMU devront passer par la plateforme informatique IPRO, qui remplace les documents papier utilisés jusqu'alors.

Vous devrez, préalablement à l'établissement de votre Convention, soumettre une demande d'autorisation de stage auprès de l'enseignant responsable de votre formation. Une liste des enseignants par département sera à votre disposition.

Vous devrez :

- 1) Via l'adresse [www.univ-amu.fr](http://www.univ-amu.fr), ou <http://suio.univ-amu.fr>, accéder à votre ENT (Environnement Numérique de Travail), grâce à votre Identifiant de connexion et Mot de passe (ces données figurent sur votre Certificat de Scolarité) ;
- 2) Sur votre ENT, onglet « Scolarité » puis « stages/conventions » une page intermédiaire explicative vous dirige vers l'application IPRO.
- 3) Sur votre bureau IPRO, allez à la rubrique « Mon Espace Candidat » puis « Demander votre autorisation de stage » ;
- 4) Suivre les instructions données dans cette rubrique et renseigner le formulaire de demande d'autorisation de stage ;
- 5) Sélectionner le Responsable pédagogique auquel vous adresserez votre demande dans le menu déroulant correspondant (ATTENTION : SÉLECTIONNEZ BIEN L'ENSEIGNANT SUSCEPTIBLE DE VALIDER VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION DE STAGE, SOUS PEINE DE VOIR CELLE-CI NON TRAITÉE – Reportez-vous pour cela à la liste accessible sur votre bureau IPRO) ;
- 6) Remplir les étapes « Rechercher une entreprise » puis « Sélectionner un contact » à partir des données contenues dans la base IPRO (suggestions automatiques) ou en créant les données si votre structure d'accueil n'est pas encore référencée ;
- 7) Enregistrer votre demande d'autorisation de stage en mode brouillon ou bien sélectionner « Soumettre à la validation du responsable pédagogique » pour activer la démarche ;

Vous serez informé de la validation (ou du refus, ou de la demande de modification) de votre demande d'autorisation par un message sur votre adresse de courrier électronique Étudiant (univ-amu.fr).

Il vous suffira alors de suivre les instructions contenues dans ce message pour transformer cette autorisation en demande de Convention de stage.

## HATDU02 [12 crédits] : SOUTENANCE ET MÉMOIRE

### HATD02B : SOUTENANCE ET MÉMOIRE

Présentation publique du projet et rédaction d'un **mémoire** lié au projet, ou rédaction d'un mémoire de recherche et **oral de soutenance** devant au moins deux enseignants.

Présentations de projets en Mai-Juin 2023  
Date limite de rendu des mémoires : fin septembre 2023  
Soutenances : octobre 2023  
Dates précisées selon calendrier dérogatoire

## HATDX17 [6 crédits] UE A CHOIX : ARTS ET DIVERSITES

SOIT :

### HACDU07 : ARTS, MONDIALISATION, RÉCEPTION

#### ~~1) HACDU07\_A : ARTS, TERRITOIRES ET MONDIALISATION – 18H TD~~

~~Gilles SUZANNE~~

~~Est il encore possible d'étudier les arts, les scènes artistiques, les mondes de l'art, aussi bien que leurs réalisations, leurs réseaux d'acteurs et de lieux, leur médiation, sans prendre en compte leur inscription territoriale ? Et comment envisager celle-ci sans la situer dans un contexte aussi bien mondialisé et globalisé, qu'en proie à toutes les formes du repli et des ferveurs identitaires ? Nous découvrirons quelques théories et approches de la mondialisation et réfléchirons ensemble à la manière dont les arts s'inscrivent dans un tel contexte, le suscitent, parfois même l'anticipent, ou y résistent.~~

~~ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport~~

~~!!!! Annulé~~

ET :

#### 2) HACD07B : RÉCEPTION ET DISCOURS SUR L'ART – 18H TD

Yannick BUTEL

La critique est parfois un espace de frictions. Et décliner la critique au singulier ne peut que masquer une pluralité de pratiques dont les frontières sont moins certaines que les préjugés qui les dessinent. Critique journalistique, universitaire, essayiste, surfeur et blogueur... exercice de dramaturgie comme le prétendait Bernard Dort, la critique vit dans l'ombre de l'œuvre, l'éclaire, lui nuit, lui reste étrangère. Il s'agira d'interroger le rapport que le sujet (le critique) entretient à l'objet (l'œuvre) à travers le discours qu'il tient sur ce dernier. Il s'agira de penser le lien entre « ce que nous voyons et ce qui nous regarde »

ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport

**Bibliographie indicative :**

Jean-Pierre Thibaudat, *Chroniques d'un chasseur d'oubli*, Bourgois.

Bernard Dort, *Le Spectateur en dialogue*, POL.

Émile Copfermann, *La Mise en crise théâtrale*, Maspero.

Guy Dumur, *L'Expression théâtrale*, Gallimard.

Jacques Rancière, *Le Spectateur émancipé*, La Fabrique.

W. Benjamin, *La Tâche du traducteur*.

Kant, *La Critique de la faculté de juger*.

**MERCREDI 13H-16H**

**DATES : MERCREDI 13H-16H**

**DATES : 31 janvier (salle 14-005), 7, 14, 21 février, 28 février, 13 mars**

**LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, salle 14-110 et 14-005**

**SOIT :**

**HATDU04 : PRODUCTION, COMMUNICATION, ADMINISTRATION - 14H**

**Lou COLOMBANI /Antoine DERLON**

Comment envisager un projet de sa conception à sa réalisation ? Ce cours travaillera selon une pédagogie dynamique et collective plusieurs notions fondamentales dans le développement de projets :

- la connaissance de son environnement, de ses interlocuteurs et des différents dispositifs
- l'expression de son projet : argumentaire clair et affirmation de sa singularité au sein d'un contexte et d'un paysage,
- la nécessité de savoir s'entourer : ciblage des partenaires et constitution d'une équipe
- le pilotage et la sécurisation du projet

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport**

**VENDREDI DE 10H A 13H EN ATTENTE DE CONFIRMATION DE DISPO DES INTERVENANTS**

**DATES : 1, 8 ATTENTION salle 14-202, 15 mars, 22, 29 mars.**

**LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle 14-110**

**ET**

**ATELIER D'ÉCRITURE MÉMOIRE PROFESSIONNEL – 12H TD**

**Anyssa KAPELUSZ ou Arnaud Maïsetti**

Il s'agira d'acquérir outils et méthodes pour la rédaction du mémoire professionnel.

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport**

**DATES : à définir,**

**LIEU : Marseille – Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence**

**ET**

**AIDE A LA PRODUCTION - 10H TD**

**Magalie LOCHON**

RDV individuels et suivi de création sur les lieux de répétitions des étudiants.

**Dates, horaires et lieux à déterminer avec l'enseignante au début du semestre.**

**HATDU03 [6 crédits] : ATELIER DE PRATIQUE EN ESPACE PUBLIC [partenariat FAI-AR] 36H**

Céline Naji, comédienne.

« Il y a d'ailleurs quelques mépris dans la désignation même d'art public. Ne dit-on pas de la même façon pour désigner une prostituée : une fille publique ? L'art public, contrairement à l'art pour les musées, serait-il celui qui se prostitue ? » Daniel Buren, *À force de descendre dans la rue, l'art peut-il enfin y monter ?*

Cet atelier d'expérimentation vise à initier les étudiants à la pratique artistique dans l'espace public, urbain et non urbain. Il s'agira de les sensibiliser à la poétique du *site specific art*, à ses caractéristiques et à ses contraintes.

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : participation à l'atelier, présence obligatoire**

**DATES : Du 25 au 29 mars Horaires à confirmer**

**LIEUX : En cours (Cité des arts de la rue ? Friche ? Marseille)**

**HATDX18 [3 crédits] UE À CHOIX : METHODOLOGIE**

SOIT :

**ANNULE en 2023-2024**

**HATDU05 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 4 — 12H CM**

**Arnaud MAÏSETTI**

Méthodologie du mémoire : suite à un travail préparatoire d'élaboration du mémoire (4 séances), l'étudiant expose les enjeux de sa recherche en présentant un exposé (type conférence) sur son sujet, lequel induit : une présentation de la question traitée, la mise en place d'un plan, l'ancrage théorique qu'il a choisi, la bibliographie indicative. En fonction de l'état d'avancement de son étude, il peut être amené à exposer l'une des parties de son travail.

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport**

**JEUDI 11H-13H**

**DATES : 25 janvier ; 8 février ; 22 février ; 14 mars ; 28 mars ; 11 avril**

**LIEU : Marseille — Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle 110**

SOIT :

**HATDU06\_A : SUIVI DE PROJET 4**

**Magalie LOCHON**

Préparation de la présentation publique du projet.

**ÉVALUATIONS Sessions 1 et 2 : Rapport**

**MERCREDI DE 10H A 12H**

**DATES : les 17, 24 et 31 janvier, 7, 14, 21 et 28 février, le 20 mars le 10 avril**

**LIEU : Marseille — Campus Saint-Charles, Bâtiment Turbulence, Salle 202**

## Equipe enseignante 2023-2024

**YANNICK BUTEL** Professeur des Universités en esthétique théâtrale, critique  
**MATHIEU CIPRIANI** Contractuel, comédien, metteur en scène, docteur en études théâtrales  
**LOUIS DIEUZAYDE** Maître de conférences en esthétique théâtrale, comédien, metteur en scène  
**EVA HERNANDEZ PRAG**, traductrice, dramaturge  
**ANYSSA KAPELUSZ** Maîtresse de conférences en esthétique théâtrale, metteuse en scène, dramaturge  
**MAGALIE LOCHON** Maîtresse de conférences associée, scénographe  
**ARNAUD MAÏSETTI** Maître de conférences en esthétique théâtrale, auteur, dramaturge  
**AGNÈS REGOLO PAST**, comédienne, metteuse en scène Compagnie DU JOUR AU LENDEMAIN

## Chargés de cours professionnels et autres intervenants

**DAVID BÉCHU** Assistant Ingénieur en arts et multi média  
**OLIVIER BRUN** Régisseur lumière  
**ELYANE BUISSON** Chargée de production  
**GUILDA CHAHVERDI** Metteuse en scène  
**SOPHIE DE CASTELBAJAC** Responsable d'actions culturelles ARCHAOS, PÔLE NATIONAL CIRQUE  
**SÉBASTIEN CATRY** Directeur technique du THÉÂTRE Antoine VITEZ  
**SONIA CHIAMBRETTO** Autrice, Metteuse en scène Cie Le PREMIER ÉPISODE  
**LOU COLOMBANI** Directrice plateforme PARALLÈLE - plateforme pour la jeune création internationale  
**ANTOINE DERLON** Administrateur THÉÂTRE LA CITÉ  
**CLAIRE DUFOUR** Chargée de documentation MUCEM  
**CLAUDINE DUSSOLLIER** Responsable de projets culturels et de coopération internationale  
**MAUD HUFNAGEL** Marionnettiste  
**JOHANA GIACARDI** Actrice et metteuse en scène, Compagnie LES ESTIVANTS  
**FRED KODIAK** Comédienne-chanteuse  
**CLAIRE LATARGET** Marionnettiste et autrice  
**PIERRE LANAYRIE** Acteur et metteur en scène  
**ALICE LECLERC** Metteuse en scène, arts en espace public, régisseuse  
**MARIE LELARDOUX** Metteuse en scène, compagnie EMILE SAAR  
**AGNES LOUDES** Directrice déléguée du Théâtre Antoine Vitez  
**YOUSRA MANSAR** Doctorante en Arts de la Scène  
**ROMARIC MATAGNE** Directeur Théâtre du Briançonnais  
**ALEXIS MOATI** Acteur et metteur en scène, Compagnie VOL PLANÉ  
**NANOUK MARTY** Directrice technique de l'ERACM, IMMS  
**SANDRINE ROCHE** Autrice, actrice, metteuse en scène, Compagnie PERSPECTIVE NEVSKI  
**BENJAMIN SALIGNON** Régisseur principal du Théâtre Antoine Vitez  
**NATHALIE SATTI** Expert-comptable  
**MALTE SCHWIND** Acteur, metteur en scène, Compagnie EN DEVENIR 2  
**FRÉDÉRIC VIENOT** Directeur technique du festival ACTORAL

## Structures partenaires de la formation

THÉÂTRE ANTOINE VITEZ, AIX  
THÉÂTRE 3 BIS F, AIX  
THEATRE DU BOIS DE L'AUNE, AIX  
THÉÂTRE JOLIETTE-MINOTERIE ET THÉÂTRE DE LENCHE, MARSEILLE  
CIPM, MARSEILLE  
LA DÉVIATION, ASSOCIATION EN DEVENIR, MARSEILLE  
LA FRICHE LA BELLE DE MAI, MARSEILLE  
LE PAVILLON NOIR, AIX  
LE PÔLE NORD – AGENCE DE VOYAGES IMAGINAIRES, MARSEILLE  
ORNIC'ART, FESTIVAL PRÉAVIS DE DÉSORDRE URBAIN, MARSEILLE  
THÉÂTRE MASSALIA, MARSEILLE  
MONTEVIDEO, MARSEILLE  
LE ZEF, MARSEILLE

## Partenaires pédagogiques

ECOLE RÉGIONALE D'ACTEUR DE CANNES-MARSEILLE (ERACM)  
FAI-AR FORMATION SUPÉRIEURE D'ART EN ESPACE PUBLIC

## Recherche

REVUE *INCERTAINS REGARDS*, Presses Universitaires de Provence  
SÉRIE *SCÈNES*, COLLECTION ARTS, Presses Universitaires de Provence  
LABORATOIRE D'ÉTUDES EN SCIENCES DES ARTS (LESA. EA 3274)  
REVUE DE CRITIQUE THÉÂTRALE EN LIGNE [insense-scenes.net](http://insense-scenes.net)  
SITE DE LA SECTION THÉÂTRE : <http://incertainsregards-THÉÂTRE.net/>